



Bulletin d'informations municipales



La municipalité vous souhaite un agréable été

Juillet 2016 - N°4

Les infos utiles

Horaires mairie.		
Jours	Matin	Après Midi
Lundi	9h00 - 12h00	13h30 - 17h30
Mardi	9h00 - 12h00	13h30 - 17h30
Mercredi	Fermée	
Jeudi	9h00 - 12h00	Fermée
Vendredi	9h00 - 12h00	13h30 - 17h30
Samedi	9h00 - 12h00	Fermée



Horaires Agence Postale Communale.		
Jours	Matin	Après Midi
Lundi	9h30 - 11h45	13h30 - 16h00
Mardi	9h00 - 11h45	13h30 - 16h00
Mercredi	9h00 - 11h45	Fermée
Jeudi	9h00 - 11h45	13h30 - 16h00
Vendredi	9h00 - 11h45	13h30 - 16h00
Samedi	9h00 - 11h45	Fermée

Fermetures estivales :
Mairie et APC : du 08 au 13 août 2016

APC : une permanence sera assurée
du 16 au 27 août 2016 les mardis, jeudis
et samedis matin

Numéros utiles.

- Mairie : **04 70 47 20 17**
- Agence Postale Communale : **04 70 20 92 20**
- École maternelle (route de Treban) : **04 70 47 29 44**
- École élémentaire (route de Tronget) : **04 70 47 29 45**
- Cantine : **04 70 47 27 34**
- Gendarmerie Le Montet : 17 ou **04 70 47 10 02**
- Pompiers : **18**
- SAMU : **15**
- Permanence des soins : **04 70 48 57 87**
- SIVOM : **04 70 46 81 80**
- ERDF Dépannage : **09 726 750 03**



Horaires Trésorerie LE MONTET (04 70 47 15 53)		
Jours	Matin	Après Midi
Lundi	8h30 - 11h45	13h30 - 16h30
Mardi	8h30 - 11h45	Fermée
Mercredi	8h30 - 11h45	13h30 - 16h30
Jeudi	8h30 - 11h45	13h30 - 16h30
Vendredi	Fermée	
Samedi	Fermée	

Horaires déchetterie TRONGET.				
Jours	HIVER : du 01/11 au 28/02		ETE : du 01/03 au 31/10	
	Matin	Après Midi	Matin	Après Midi
Lundi	Fermée		Fermée	
Mardi	8h30 - 12h00	Fermée	8h00 - 12h00	Fermée
Mercredi	8h30 - 12h00	Fermée	8h00 - 12h00	Fermée
Jeudi	Fermée	13h30 - 17h00	Fermée	14h00 - 18h00
Vendredi	Fermée	13h30 - 17h00	Fermée	14h00 - 18h00
Samedi	8h30 - 12h00	Fermée	8h00 - 12h00	Fermée

Permanence des élus.

Présence en mairie du Maire et/ou des Adjointes tous les samedis matin. Possibilité d'être reçu à d'autres moments en prenant rendez-vous auprès du secrétariat de mairie.

Chères Cressangeoises et chers Cressangeois,

L'année scolaire touche à sa fin, même si les caprices du temps laissent peu à penser que l'été est là !

Le moment est donc venu de vous adresser notre 4ème bulletin d'information. Nous espérons vous faire partager ainsi au mieux l'action municipale.

La période a été rythmée par la tenue de deux enquêtes publiques, ce qui est peu commun dans un temps si court : l'une dans le cadre d'un projet de création de carrière sur les communes de Cressanges et Châtillon ; l'autre sur la mise en concession de la RCEA. Ce sont des temps de démocratie où chacun est invité à donner son avis.

Les projets municipaux avancent mais il faut du temps et de l'énergie pour lever les multiples obstacles avant la mise en œuvre concrète sur le terrain !

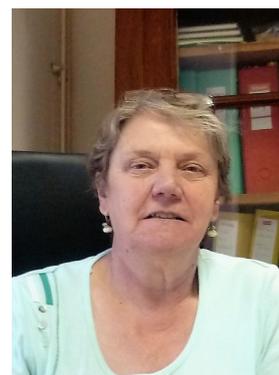
- Les travaux concernant l'aménagement du bourg ont débuté avec l'enfouissement des réseaux. Ils se poursuivront par les travaux de voirie et d'aménagements paysagers. Les entreprises débiteront le chantier dernière semaine d'août à notre demande, afin de permettre une bonne coordination des travaux et préserver l'activité économique des commerçants de la commune durant la période estivale.
- Le permis de construire concernant la rénovation de la bibliothèque et de l'espace associatif est en cours d'instruction, la consultation des entreprises devrait avoir lieu d'ici la fin de l'été.

Les enfants et les jeunes qui s'investissent dans le Conseil municipal des jeunes font preuve de beaucoup de sérieux. Nous sommes certains qu'ils sauront faire des propositions pertinentes.

Avec le soutien de la Communauté de communes Bocage Sud, nous accueillerons du 17 au 27 juillet un nouveau chantier international de jeunes. Nous comptons sur vous pour leur réserver le meilleur accueil et leur faire découvrir notre commune.

Nous vous souhaitons à tous un bel été.

Marie-Françoise LACARIN
Maire de Cressanges



SOMMAIRE :

- P2 : les infos utiles
- P3 : l'édito, le sommaire, l'état civil
- P4 à 6 : les finances, les investissements et les travaux
- P8 : la RCEA
- P8 & 9 : la vie de la commune
- P10 à 15 : l'école et autour
- P16 : les cérémonies

Directeur de publication :

Marie-Françoise LACARIN – Maire

Rédacteur en chef :

Jean-Charles RIBIER –
1^{er} adjoint en charge de la communication

Comité de rédaction :

Maryline SERGERE
Maryse POTEAUX
Damien CLUZEL
Jean-Philippe GARNIER
Sébastien LASCAUX

Impression :

Communauté de communes Bocage Sud

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

Danielle BARD épouse LEPEIX, décédée le 31 juillet 2015
Yvonne Alphonsine GUICHON épouse GOVIGNON, décédée le 15 janvier 2016
Lucette Germaine MALLOT épouse MARTIN, décédée le 21 janvier 2016
Hubert Martial MALLET, décédé le 24 mars 2016
Gisèle Marie ROUZILLE épouse TABUTIN, décédée le 01 juin 2016
Lucette Jacqueline DUBOST épouse TANTOT, décédée le 04 juin 2016
Bernard Fernand Marie Joseph de DREUILLE, décédé le 10 juin 2016

NAISSANCES

Esteban Alexandre BOUCHAT, né le 13 avril 2016
Théo LACALMONTIE, né le 24 mai 2016
Maëlice FUGIER, née le 25 mai 2016

MARIAGE

Mathieu LY et Brunissende Alix Anne Adélaïde BODIN : le 26 mars 2016

Les Finances : Compte administratif 2015 et budget 2016

CA 2015 : section fonctionnement

Recettes totales : 673 916 €
Dépenses totales : 524 618 €
Excédent 2015 : 149 298 €
Résultat 2014 reporté : 84 771 €
Résultat total 2015 : 234 069 €

CA 2015 : section investissement

Recettes totales : 284 831 €
(dont 128 281 € d'excédent capitalisé)
Dépenses totales : 202 130 €
Excédent 2015 : 82 701 €

Les recettes de fonctionnement sont stables par rapport à 2014 malgré un différé de recettes sur 2016 de 15 000€ correspondant à un remboursement de charges de 2015. Comme chaque collectivité locale, nous enregistrons une diminution régulière des dotations versées par l'Etat mais nous n'avons pas augmenté les taux d'imposition de la commune. Nous travaillons également sur les recettes propres de la commune. Cette année, un travail important a été mené en collaboration avec la commune du Montet et le Centre Social 1.2.3 Bocage pour redynamiser notre accueil de loisirs. Cela commence à porter ses fruits compte tenu de la progression de la fréquentation pendant les vacances scolaires.

Les dépenses de fonctionnement augmentent de 20 000€ par rapport à 2014 dont la majeure partie pour des frais de personnel supplémentaires liés aux arrêts maladie nécessitant des embauches en CDD ainsi que le recours à des heures supplémentaires effectuées par plusieurs de nos agents afin de maintenir nos services aux habitants. Les frais liés aux TAP (temps d'activités périscolaires) sont inclus dans ces dépenses de personnel. Nous équipons progressivement notre équipe technique en matériels d'atelier ce qui leur permet d'effectuer des travaux d'entretien et de rénovation à moindre coût.

Le résultat de fonctionnement de 234 069 € est reporté au budget 2016 de la façon suivante :

- 114 069 € pour le fonctionnement
- 120 000 € pour l'investissement

Les principaux investissements prévus pour 2016 représentent un montant global de 693 000 € :

- la fin de l'aménagement du bourg, route de Treban, route de Châtillon, route de Tronget,
- l'aménagement d'une médiathèque et d'un espace associatif,
- des travaux de voirie,
- divers travaux sur les bâtiments communaux, les logements, le stade de foot,
- divers équipements.

Ces investissements détaillés ci-dessus seront financés par des subventions à hauteur de 208 000 €, par un emprunt de 250 000 € et le solde sera autofinancé.

Les investissements et les travaux

Au stade

La municipalité, en collaboration avec l'entreprise Michel MORET de Treban, a décidé de refaire le terrain de football. L'objectif de ces travaux est de retrouver une aire de jeu correcte et pouvoir, à court terme, accueillir les jeunes pousses du club qui, aujourd'hui, doivent se rendre sur le terrain de Tronget.

Dans le cadre d'une démarche collaborative, la première phase des travaux (désherbage, déchaumage) est assurée par un agriculteur licencié au club. La seconde partie (préparation et semis) sera réalisée par l'entreprise MORET.
Coût des travaux : 5 000€ HT



Travaux de voirie

Le Conseil municipal a décidé d'engager un programme d'amélioration des travaux sur les différentes voiries de la commune, après la réalisation d'un état des lieux.

Sont programmés en 2016 :

- des travaux de curage de fossés par les entreprises BONDOUX TP et Transchatillonais.
Coût des travaux : 11 300€ HT,
- la rénovation de la voirie communale « chemin les Grosjeans » et « chemin de l'étang » par l'entreprise Eiffage.
Coût : 42 938€ HT,
- une reprise des chemins non goudronnés les plus dégradés (apport de cailloux, arasement),
- enfin, avec l'amélioration des conditions climatiques, les agents interviennent sur les différentes routes et chemins ayant souffert durant l'hiver pour reboucher les trous avec de l'enrobé à froid.

L'entreprise Gilles PENOT de Souvigny a réalisé le broyage du fossé et du talus le long du chemin communal des Chers.

Projet de médiathèque et espace associatif.

Comme évoqué lors des précédents bulletins municipaux, l'espace associatif et la future médiathèque entrent dans la phase de réalisation. En effet, après avoir consulté les associations et les utilisateurs de l'actuelle bibliothèque, c'est l'architecte qui est entré en action afin de nous présenter le projet.

Cette nouvelle réalisation prendra lieu et place de l'ancienne cantine scolaire, en face de l'église. Une partie du bâti actuel sera conservée ; l'ancien garage municipal sera détruit et une partie neuve sera construite. Ainsi les Cressangeois disposeront d'une médiathèque. Une salle informatique accueillera dans de bonnes conditions le Club Informatique de Cressanges, une salle de réunion, toute équipée, pourra recevoir les associations (en priorité communales) et un espace de rangement sera à disposition du Club des jeunes, de l'Amicale laïque et de l'Étoile sportive cressangeoise. Ce nouvel équipement devrait être opérationnel courant 2017.



Sur les bâtiments communaux

La cheminée de la mairie, devenue dangereuse car fissurée à sa base, a été démontée. Elle n'avait plus d'utilité depuis le remplacement de l'ancienne chaudière par un nouveau modèle à condensation. Travaux réalisés par l'entreprise Arnaud BORDES pour un montant de 1 205€ HT.

Rénovation des logements

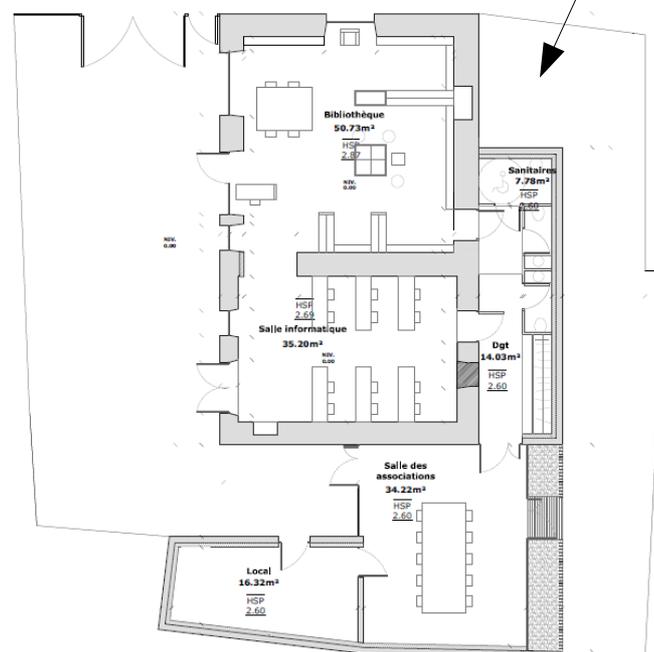
Les employés communaux ont, après le départ des précédents locataires, réalisé différents travaux de rénovation dans le logement 5bis rue St Julien (peinture et revêtement sol dans 2 chambres).
Coût : 1263€ HT.

Après avoir isolé les combles, les radiateurs du logement au dessus de l'épicerie seront changés.
Coût global : 2856€ HT

Autres travaux

Les employés communaux ont refait les plateaux des tables qui sont mises à disposition des habitants.

Les bancs publics en bois vont être rénovés.



Les investissements et les travaux



Autres travaux

L'abribus du Plaix a été déplacé à Pouzeux, à proximité de la RD18. La plate-forme pour l'implantation de cet abribus a été réalisée par l'entreprise Jean-Pierre TAINE et les employés communaux. La mise en place a, quant à elle, été prise en charge par les services du Conseil départemental.

Contrat Communal d'Aménagement du Bourg : CCAB

Les travaux du CCAB vous ont été présentés lors de la réunion publique du 29 février 2016. La qualité des échanges a permis de lever différentes interrogations. Les riverains seront associés à la phase de matérialisation définitive des stationnements.

Les travaux d'aménagement retenus sont notamment :

- la route de Treban (D18) : réaménagement avec création d'un cheminement piétons coté petit stade, d'une bande enherbée et fleurie coté école, de places de stationnement pour le seul usage local, reprise du rond-point pour limiter la vitesse,
- la route de Tronget (D65) : renforcement de la sécurité des piétons et notamment la circulation entre les deux écoles, élargissement du trottoir devant l'école maternelle,
- la route de Châtillon (D18) : création d'un cheminement piétons, réaménagement du lavoir et des bordures.

La consultation des entreprises a permis de retenir pour le lot voirie l'entreprise Eiffage, pour un montant de 139 188€ HT (estimation de 163 000€ HT), et pour le lot aménagement espaces verts l'entreprise Lantana, pour un montant de 76 137€ HT (estimation 81 000€ HT).

Une tranche conditionnelle d'un montant de 26 911,25€ HT a été actée dans le marché de la voirie. Elle concerne le prolongement de la réalisation du chemin piétonnier de la sortie du bourg au stade municipal afin de sécuriser la traversée des giratoires, au droit des échangeurs de la RCEA.

Nous sommes actuellement en discussion avec les services de la DREAL dans le cadre de l'intégration paysagère de ces ouvrages. Nous avons un an pour valider ou pas la tranche conditionnelle. Nous déciderons en fonction des travaux conduits par la DREAL.

Concernant le déroulement des travaux, l'enfouissement des réseaux est en cours sur la D18, route de Châtillon et dans la rue Copin, sous la responsabilité du SDE03.

Afin de préserver l'activité économique des commerçants de la commune, les autres travaux débuteront la dernière semaine d'août pour une durée de 2 à 3 mois.



Une nouvelle étape vient d'être franchie dans l'avancée du dossier de mise en concession de la RCEA avec la tenue de l'enquête publique. Notre commune est directement concernée par cet aménagement.

A l'issue du débat public qui s'était tenu du 4 novembre 2010 au 4 février 2011, il avait été acté la réalisation d'une aire de repos à Cressanges par les services de l'État, à laquelle serait adossée une aire de services, sous la responsabilité du futur concessionnaire.

Aujourd'hui, nous avons engagé, avec les services de l'État, un travail collaboratif sur l'insertion paysagère des échangeurs et des giratoires, pour travailler de concert nos aménagements en lien avec le CCAB et le projet d'aménagement de l'aire de repos, que porte l'État sur la parcelle qui jouxte le terrain de foot, cédée par la municipalité en octobre 2012.

La question de l'aire de services à Cressanges fait débat. Elle inquiète Montmarault, qui craint pour son statut de Village-étape, et est revendiquée par la Communauté d'agglomération de Moulins, qui considère qu'elle a sa place à la croisée de la RN 7 et de la RCEA. Qu'en ressortira-t-il de l'actuelle consultation ?

Le Conseil municipal a exprimé son point de vue au travers d'une délibération, dont nous vous communiquons le contenu.

Cressanges, le 13 juin 2016

Le Conseil municipal de Cressanges acte, avec la réalisation de l'enquête publique, l'avancée de ce dossier et exprime le souhait que la mise en deux fois deux voies de cet axe routier majeur soit enfin réalisée pour la sécurité des usagers, qui ont déjà payé un trop lourd tribut, et le développement économique de nos territoires.

Notre commune est en prise directe avec la RCEA, à plus d'un titre.

Sur le plan de l'urbanisme, son tracé est en proximité immédiate, au point qu'il coupe le bourg de ses équipements sportifs, situés au sud de la RCEA. Ces derniers sont antérieurs à sa réalisation. La création des deux giratoires sur la D18, au droit des échangeurs renforce cette coupure. Les piétons et cyclistes, qui se rendent au stade ou qui empruntent les circuits de randonnées au sud de la commune, ne franchissent pas ces aménagements en sécurité.

Sur le plan économique, Cressanges assure aux usagers de la RCEA les services inexistant sur cet itinéraire, à savoir ravitaillement en carburant (7J/7 de 6h à 22h), commerces de bouche, restauration, aire de pique-nique et toilettes publiques. La commune et la communauté de communes Bocage Sud ont également créé une aire de camping-cars qui est à ce jour très fréquentée.

Par ailleurs, la commune a cédé à l'État, en octobre 2012, un terrain en proximité immédiate de la sortie sud et de la D18, pour répondre au souhait de ses services d'implanter une aire de repos puis une aire de services, comme il est prévu dans le document soumis à enquête.

Enfin, notre commune « héberge », sur des emplacements inappropriés, de nombreux camions pour leur pause avec tout ce que cela comporte de désagréments (accotements défoncés... entre autres).

Notre volonté est d'inscrire notre commune dans le développement économique et d'offrir à ses habitants la qualité de vie qu'ils ont choisie en s'installant en milieu rural.

Nous pensons que l'aménagement de la RCEA ne peut pas être traité comme n'importe quel axe autoroutier. La RCEA a une histoire, qui s'écrit depuis plus de quarante ans. L'État doit porter auprès du futur concessionnaire l'exigence d'un aménagement exemplaire qui serve le territoire traversé, tant sur le plan du développement économique, que celui de l'intégration paysagère et de la protection des riverains.

Nous demandons :

- que soit traitée, dans la traversée des giratoires et au niveau du pont, la sécurité des piétons et des cyclistes (aménagement cheminement piétons, création d'une passerelle ou voie matérialisée sur le pont...),*
- que l'aire en projet soit porteuse de développement économique et touristique du territoire. Elle doit aussi être une vitrine du Bocage bourbonnais et du département de l'ALLIER, Cressanges étant l'une des portes d'entrées dans le territoire des Bourbons au nord, du vignoble de St Pourçain au sud,*
- à être associés à la définition de cette aire car nous pensons qu'une répartition équilibrée sur l'ensemble de l'itinéraire doit être portée par l'État et les collectivités auprès du concessionnaire et qu'elle est possible,*
- que soit étudiée la gratuité jusqu'à l'échangeur de Deux-Chaises. En effet, nous avons acté la gratuité de l'utilisation de la RCEA entre Toulon et Cressanges. Les habitants locaux qui utilisent et apprécient ces aménagements, réalisés sur les deniers publics, ne comprennent pas qu'il leur soit demandé de payer dans le cadre de la concession. L'itinéraire de substitution que constitue la D65, ne sera pas en capacité d'absorber un trafic conséquent.*

Comme pour tout projet, l'expression des habitants est diverse. Notre volonté est de travailler dans l'intérêt du plus grand nombre et de la commune. Nous voulons positionner Cressanges comme porte d'entrée du développement de nos territoires, nous pensons que cela est possible, nous avons des atouts à faire valoir !

Il ne s'agit là que d'une étape, importante certes, mais nous allons être très attentifs aux conclusions des commissaires et au positionnement de l'État sur ce dossier. Le chemin reste long...

La vie de la commune

Chantier international de jeunes...

Cette année encore, un chantier de jeunes sera présent sur le territoire de la commune. En partenariat avec la Communauté de Communes Bocage Sud et l'association Le Créneau de Montcombroux-les Mines, la commune de Cressanges accueillera une douzaine de jeunes venus des quatre coins du monde du 17 au 27 juillet 2016, après cette première étape bourbonnaise, ils se rendront pour dix jours à Châtel de Neuvre.

Au programme : réfection du mur d'enceinte de l'école élémentaire route de Tronget, tourisme local, partages culturels et moments de convivialité. Les jeunes seront hébergés à la salle des fêtes et à la salle annexe et pourront accéder aux vestiaires du stade Bernard Blanchet pour la toilette. Merci de leur réserver le meilleur accueil. Si vous souhaitez les accompagner dans leurs différentes activités (découverte du bocage notamment), merci de vous faire connaître en mairie.



Une cérémonie d'accueil aura lieu le **mardi 19 juillet 2016 à partir de 18h, salle annexe**. Toute la population est conviée.

Chemins de randonnée...

La randonnée apparaît comme une activité de plus en plus pratiquée et permet de développer le tourisme en milieu rural.

C'est pourquoi, avec l'aide des agents du Conseil départemental qui ont fait un remarquable inventaire de tous les chemins ruraux de notre commune,

il a été établi un circuit qui sera balisé très prochainement par l'intermédiaire de la Communauté de communes de Bocage Sud.

Il sera nommé le « chemin de Mars » en référence à la légende locale des Musards.

Ce circuit aura comme point de départ l'aire de camping-cars du plan de foire de Cressanges et

permettra de faire une boucle de 15,9 kms en empruntant uniquement des voies communales, mettant ainsi en valeur nos beaux paysages dans un environnement préservé.

Ce chemin sera mis en ligne sur le site internet de Cressanges et permettra à chacun de l'emprunter à pied, à cheval, à vélo...

Classique en Bocage...

Cette année encore, l'église St Julien de Cressanges a accueilli un public très nombreux à l'occasion de la septième édition du festival Classique en Bocage, porté par la Communauté de communes Bocage Sud.

En effet, près de 200 personnes ont fait le déplacement à l'occasion du concert d'ouverture de cette nouvelle saison estivale afin de partager un moment d'émotion avec l'Orchestre symphonique des Dômes. Cet ensemble auvergnat, qui peut compter jusqu'à 76 musiciens, a été créé en 1984.

Le dimanche 26 juin, il a proposé des airs de Bizet (Carmen) mais aussi des pièces de Beethoven (Romances) sous la direction experte de Gilles Raynal.

La soliste Hiroe Namba a particulièrement su émouvoir l'auditoire avec son instrument de prédilection, le violon.

Onze autres concerts seront proposés aux Bourbonnais et à leurs voisins à l'échelle du territoire de Bocage sud jusqu'au 4 septembre.



Conseil municipal de jeunes

Cette idée de rassembler les jeunes autour de la vie de la commune avec leur vue d'enfant nous semble importante et enrichissante pour tous.

Ainsi, nous avons invité à une réunion d'information l'ensemble des enfants de Cressanges, scolarisés du CE2 à la 5^{ème}, pour leur présenter le projet de Conseil municipal de jeunes.

Une quinzaine d'enfants a répondu présent et s'est inscrite dans la démarche. Lors de la première réunion, après une présentation de notre commune, de ses infrastructures, services et personnels, les jeunes conseillers ont débattu des sujets qui les préoccupaient.

Ils ont ensuite souhaité la création de trois commissions (embellissement, bâtiments et activités ludiques).

Les enfants ont également désigné trois porte-paroles de ces commissions qui seront le trait d'union avec le Conseil municipal.

Ils se réuniront tous les deux mois dans la salle de la mairie pour mener à bien leurs projets, accompagnés par les élus municipaux... plus âgés! Ce Conseil municipal des jeunes est installé pour deux années.



Réunion Publique

RÉUNION PUBLIQUE

Samedi 8 Octobre 2016 à 10h00

Centre Socio-Culturel

Bilan, projets et perspectives.

INVITATION

Séquence dédicaces à Cressanges

Chantal Forêt, qui êtes-vous ?

Je suis originaire de Cressanges. C'est à la ferme des Bordes que j'ai passé toute mon enfance et mon adolescence. Après l'école primaire, j'ai fréquenté le collège de Tronget puis le lycée de Filles à Moulins où j'ai passé un bac (littéraire, évidemment !). Après mes études de Lettres à Clermont-Ferrand, j'ai quitté la région avec mon mari et n'y suis revenue qu'en 1992. J'habite actuellement Ceyrat, sur les hauteurs clermontoises.

Comment est née cette passion pour la lecture ?

J'ai toujours aimé lire. C'est sans doute le goût de la lecture qui m'a amenée à l'écriture. Dès que j'ai su écrire, j'ai commencé à inventer des histoires, des contes de fée, d'abord. C'était, pour moi, une occupation assez naturelle, un prolongement de mes lectures, une façon de rester dans l'imaginaire, surtout quand je n'avais plus rien à lire. Il me semble que c'est ainsi que j'ai commencé : faute d'avoir quelque chose à lire, je me suis mise à écrire.

Je crois aussi que ce goût s'est nourri d'une certaine solitude et de notre isolement géographique. La ferme des Bordes était à 6 km de Cressanges, les plus proches voisins à 3 km, je n'avais donc pas d'amies à proximité et la différence d'âge avec mon frère était trop grande pour qu'il puisse partager mes jeux... Je me suis donc inventé un monde imaginaire et, malgré le manque de compagnie, je ne me souviens pas m'être jamais ennuyée.

Et vos livres ?

J'ai publié 3 romans : *Qui-Vive* en 2010 aux éditions Henry, un petit éditeur du Nord de la France. J'ai obtenu pour ce livre le Prix National Lions Club en 2012 ; *L'heure du thé* en 2013, aux éditions de l'Archipel à Paris, enfin *Pierre-Noire* en 2015, chez le même éditeur. Ces trois romans se situent quelque part en Bourbonnais, dans les alentours de Moulins... Mais je laisse aux lecteurs le soin de s'égarer sur mes chemins imaginaires...

J'ai achevé un 4^{ème} roman qui attend son heure à l'Archipel et suis dans l'écriture d'un 5^{ème}...

Jeanne Cressanges, qui êtes-vous ?

Mon village, c'est Noyant d'Allier où je suis née et où mes parents ont eu une maison au lieu-dit La Croix Louis. Mais Cressanges, c'était le pays des « cousins ». Nous en avions dans chaque maison ! Le boucher, le boulanger, l'épicière, les cultivateurs-vignerons où nous allions chercher les fruits et faire les vendanges.

J'ai travaillé comme scénariste-dialoguiste pour le cinéma et la télévision. J'ai été journaliste littéraire et lectrice en maison d'édition.

Et vos livres ?

J'ai écrit vingt-quatre livres : romans, nouvelles, essais et récemment des ouvrages dans la collection « Beaux Livres » de Serge Domini, dont un « *Je vous écris du Bourbonnais* ». Il vient de publier un recueil de nouvelles « *Entre Deux Sourires* », que j'ai écrit et dont les paysages et les personnages sont du Bourbonnais.

Quels souvenirs garderez-vous en mémoire de cette soirée ?

La soirée du 3 juin à Cressanges restera bien-sûr gravée dans ma mémoire parmi mes précieux souvenirs. Elle me tenait vraiment à cœur. D'abord pour offrir ce moment chaleureux à mon amie et cousine Jeanne qui venait juste d'achever son recueil de Nouvelles. Elle a choisi le nom de la commune pour le porter haut et loin à travers ses romans, il était bien normal qu'elle y revienne pour y présenter « *Entre deux sourires* ». En somme, c'était une « cousinade littéraire » ! Je voulais aussi la remercier pour tous les encouragements qu'elle m'a apportés pendant tant d'années. La confiance qu'elle a mise en moi, venant souvent renforcer la mienne !

Enfin, pour des raisons affectives évidentes, j'ai été heureuse de renouer avec mon village d'origine, même si certains ne sont plus là, même si je ne reconnais pas toujours ceux qui sont restés... et si je mélange les prénoms.

J'ai vraiment été touchée par l'accueil du public, par l'ambiance « bon enfant » tout au long de la soirée. Lire les Nouvelles de Jeanne a été un vrai bonheur. Je remercie Marie-Françoise qui a accepté sans l'ombre d'une hésitation l'idée de cette animation ainsi que le Conseil municipal et la Bibliothèque pour leur aide. Sans compter l'Amicale laïque qui nous a prêté les costumes qui ont servi de décor. Ce moment n'avait qu'un seul défaut, celui de passer trop vite ! Mais je reviendrai avec plaisir.

Mes amitiés à tous. A bientôt peut-être...

Chantal Forêt



Quels souvenirs garderez-vous de cette soirée à Cressanges ?

Le 3 juin, j'étais extrêmement émue de me retrouver dans ce village dont j'ai pris le nom pour en faire le mien à cause de sa beauté phonétique, certes, mais aussi car il était porteur des forces vives de mon enfance et adolescence. D'autant plus émue que mes amis les plus chers et les plus talentueux étaient auprès de moi (Chantal Forêt et sa petite troupe, Georges et Dominique Zaragoza) et aussi des parents, des amis que je ne peux hélas voir souvent. Et encore par l'accueil si chaleureux de Marie-Françoise Lacarin, maire de Cressanges, et de sa municipalité. Une soirée rare qui restera dans ma mémoire et mon cœur.

Encore un grand merci à tous.

Jeanne Cressanges

LES PROJETS

Le projet de l'année, pour la classe de Petite Section/Moyenne Section, portait sur la découverte des pays européens, parmi lesquels l'Angleterre, l'Allemagne et l'Espagne. Les enfants ont découvert leur capitale, l'architecture, quelques recettes typiques et des chansons en langues étrangères.

Le projet de la classe de Grande Section/CP portait sur le film d'animation, le point de départ étant le Festival Jean Carmet.

Les enfants ont réalisé des montages vidéos à partir de photos pour créer des petits films avec des legos puis à partir de dessins et de découpages individuels. Ils ont ensuite fabriqué un film inspiré de l'album La chasse à l'ours, pour lequel les enfants ont fabriqué les décors et les bruitages. Ils ont également enregistré leurs voix et pris les nombreuses photos nécessaires à la réalisation de chaque étape de ce film.

La classe de CE1 a travaillé sur la découverte des continents. Une rencontre avec la classe de Châtillon a eu lieu au mois de mai. Les écoliers ont partagé leurs connaissances et réalisé des quizz sur le sujet.

Projet « risques domestiques »

Durant les mois de novembre/décembre, les enfants de GS/CP ont travaillé autour des risques domestiques et de la prévention. Ils ont découvert l'exposition « Prudent contre les accidents » et assisté au spectacle « Bobo Doudou ».

M. Charbonnier, pompier professionnel et papa d'élève, est intervenu dans la classe pour évoquer les gestes de premier secours.

SORTIES ET SPECTACLES

Festival Jean Carmet

Les enfants de PS/MS et GS/CP se sont rendus en octobre au festival Jean Carmet. Ils ont assisté à la projection du dessin animé « Lilla Anna » pour les plus petites et de « Lili Pom et le voleur d'arbres » pour les plus grands.



Les écoles de Cressanges

Développement durable

Au mois de janvier, le SICTOM est intervenu dans les trois classes pour aborder le thème du tri des déchets, du recyclage et du compostage.

A l'issue de cette intervention, la classe de maternelle a demandé l'installation d'un conteneur de tri et tous les enfants de l'école, sensibilisés à cet aspect environnemental, n'hésitent plus à trier en classe.



Carnaval

Les enfants de l'école ont participé à Carnaval le 3 mars.

Ils ont défilé dans le village en lançant des confettis aux parents venus nombreux.

Ils ont chanté quelques chansons devant les personnes âgées du club de l'amitié qui leur avaient préparé un bon goûter.

Jazz dans le bocage

Les classes de PS/MS et GS/CP se sont rendues à Tronget pour assister à une représentation du groupe « Escarmouche » lors du festival « Jazz dans le bocage ». La classe de CE1 s'y est rendue également pour découvrir le groupe « Petite vengeance ».



La forêt des sens

La classe de PS/MS s'est engagée dans le projet « la forêt des sens ». Les enfants se sont entraînés à des marches longues lors de séances de sport pour pouvoir réaliser des randonnées en forêt de Tronçais. Le 19 mai, les enfants ont donc parcouru deux randonnées, une de 3 km et une de 2 km.

Hippogriffe

Les enfants se sont rendus à Hippogriffe à Montbeugny, pour assister à un spectacle de rapaces. Malgré le mauvais temps, ils ont pu rencontrer de nombreux rapaces en volière et en liberté. Ils ont vu notamment des caracaras, des harfangs des neiges, des effraies des clochers, des pygargues à tête blanche, petit et grand duc, aigle royal et leurs techniques de chasse.

Les enfants ont pu approcher des chevaux en box, observer la technique de l'attelage ainsi que des techniques de combat à l'épée à cheval.

Correspondance

Tout au long de l'année, les élèves de GS/CP de Châtel et Cressanges ont correspondu. Ils se sont régulièrement envoyé du courrier et une rencontre est prévue à Cressanges le lundi 4 juillet pour finaliser leur échange.



La fête de l'école

La fête de l'école a eu lieu le jeudi 30 juin à 19h au centre socio culturel.

Chaque classe a présenté deux spectacles au nombreux public !

Après moult applaudissements, un verre de l'amitié a clôturé les festivités.

Les maîtresses de l'école de Cressanges

La rentrée des classes

Suite au dernier Conseil des maîtres, la répartition pour la rentrée prochaine, décidée par les enseignantes, sera la suivante :

Châtel de Neuvre : (Total 39 élèves)

PS – MS – GS : 20 élèves

CP : 19 élèves

Meillard :

CE2 – CM1 : 17 élèves

Cressanges : (Total 56 élèves)

PS – MS – GS : 20 élèves

CE1 : 19 élèves

CE2 : 17 élèves

Tréban :

CM2 : 21 élèves

Suite à cette décision, aucun enfant de moins de 3 ans ne pourra être accueilli en toute petite section pour cette année scolaire, ce que les élus municipaux regrettent.

Des nouvelles des TAP (Temps d'Activités Périscolaires)

Avec la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires, le Centre Social « 1, 2, 3 Bocage », fidèle à ses valeurs issues de l'éducation populaire, s'investit encore un peu plus aux côtés des enfants en participant à leur développement et à leur épanouissement. Julie, Charline et Grégory, animateurs diplômés, animent ainsi tout ou partie des Temps d'Activités Périscolaires pour le compte des communes, notamment à Cressanges les mardis et vendredis où plusieurs ateliers ont été proposés durant l'année scolaire.

Ateliers scientifiques : Monsieur Scientifou tout droit sorti d'une contrée lointaine a lancé aux enfants plusieurs défis scientifiques. Les petits physiciens et chimistes ont ainsi pu faire décoller des fusées à eau, faire exploser des volcans, mettre au point des aéroglisseurs et des voitures à propulsion mais aussi réaliser des toupies de Newton. Les activités proposées ont ainsi stimulé le plaisir de la découverte, l'observation, la manipulation, le jeu, tout ceci par des approches scientifiques et techniques et la volonté de rendre accessible des notions parfois complexes.



Arts créatifs : L'objectif de cet atelier est de permettre aux enfants de vivre l'art plastique, de s'éveiller à des sensations nouvelles, de développer leur sens de l'esthétique, d'explorer le monde des objets, d'agir sur lui, sur la couleur, la matière... Les enfants ont ainsi réalisé des expériences pour découvrir la composition des couleurs, ont pu peindre « à la manière de... » plusieurs artistes avant de s'expérimenter apprentis architectes. Au fil des séances, leurs maisons en papier prenaient forme et ce jusque dans les moindres détails. Un travail en trois dimensions pour découvrir la géométrie de manière visuelle et tactile.



Atelier Marionnettes : Nous proposons à travers ces séances de faire vivre aux enfants leurs premières expériences d'acteur et de spectateur. Les enfants ont ainsi pu construire leurs marionnettes (à doigts, à main...) et travailler sur leur manipulation à travers des exercices ludiques. Il s'agit aussi d'utiliser la marionnette comme outils de communication, permettant aux enfants de verbaliser, d'exprimer leurs ressentis, de résoudre des conflits.

Initiation Athlétisme : Marcher - Courir - Sauter - Lancer :

Ce sont les gestes fondamentaux de l'athlétisme. Ce sont aussi des gestes de la vie courante, c'est pourquoi cette première approche de l'athlétisme est volontairement plus ludique que technique. Avec du matériel et des séances adaptés, il s'agit de dépasser la motricité balbutiante pour accéder à une pratique sportive construite. C'est aussi une occasion de découvrir la dimension sociale du sport, du partage et du respect de l'autre. Le jeu y est le mot d'ordre, l'apprentissage le leitmotiv et la performance, tant motrice que sportive, la finalité.



Des nouvelles des TAP (Temps d'Activités Périscolaires)



Atelier motricité : Avec Évelyne, les TAP ont permis aux enfants de découvrir des jeux de motricité, des jeux de groupes tels que du frisbee, tir à la corde, éperviers et biens d'autres... Cela permet aux enfants d'apprendre le jeu d'équipe et le partage tout en s'amusant.

Ateliers jeux : Avec Frédéric, les jeux proposés permettaient à chacun de s'intégrer de la manière la plus ludique possible et de trouver sa place auprès des autres enfants. Les enfants ont joué au jeu du serpent, au clin d'œil, à l'objet mystère... Des jeux de l'oie par équipe, la mise en place d'un jeu de « petits chevaux » géant ont également beaucoup plu aux enfants.

Avec Iliona, les enfants ont découvert plutôt des jeux de société qu'ils ne connaissaient pas comme « hop hop hop » qui se joue en groupe, contrairement à la bataille navale qui est plutôt en individuel. De plus, quand le temps l'a permis, tous ont profité de la cour ou du petit stade afin de faire un cache-cache, une balle aux prisonniers... selon l'envie des enfants.



A la maternelle, séances lecture avec Jacques, de l'association " Lire et faire lire " et Cécile.



Atelier Musique : L'atelier musique du vendredi a permis aux enfants de découvrir les joies de la batterie, du piano et du chant (avec un micro !) et également d'avoir accès à d'autres instruments comme le kazoo, des cymbales, des maracas, des triangles, etc...

Les enfants ont appris des chansons à gestes qui sont un très bon exercice de mémorisation et de motricité.

Les enfants ont joué à de nombreux jeux associés à la musique tels que la chaise musicale, jeu de la statue, etc.

Les commémorations



Se souvenir et agir pour la paix

Le 8 mai pour commémorer la capitulation de l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.

L'ANACR et le Conseil municipal invitent l'ensemble de la population à rendre hommage à Marc Bonnot, résistant, à la stèle du Parc dimanche 17 juillet à 17h00

Rencontre Collège Charlotte-Delbo / Écoles élémentaires du secteur :

Une manifestation très émouvante a eu lieu lors de la journée nationale de la Résistance le 27 mai dernier. Les élèves du RPI des classes de Meillard et Treban ont répondu avec leurs collègues des classes élémentaires de Deux-Chaises, Le Theil, Noyant-d'Allier, et Tronget à l'invitation du collège Charlotte Delbo pour commémorer ensemble la Journée nationale de la Résistance.

Près de 300 jeunes, rassemblés pour témoigner, lire des textes de Paul Éluard ou Charlotte Delbo et chanter ensemble le chant des partisans et l'hymne national, ont fait de ce moment un temps fort de mémoire.

Nos élèves avaient exposé dans le hall du collège des affiches, confectionnées lors de leur séjour en forêt de Tronçais, sur la Résistance et la guerre.

